



### TRANSPORT SOUHAITÉ

Seule la Région a autorité pour décider, après instruction du droit au transport, du mode de transport (autocar ou train) sur lequel l'élève sera affecté.

Mode de transport souhaité :  Train     Car     Réseau urbain (bus, métro, tramway)

Préciser dans le tableau ci-dessous le(s) mode(s) de transport souhaité(s) et les correspondances si nécessaire (point de montée/descente ou gare si vous les connaissez) :

Arrêt ou gare de montée	Arrêt ou gare de descente	N° de ligne

Engagements du représentant légal :

- Je certifie que les informations renseignées sont exactes.
- Je m'engage à signaler rapidement tout changement concernant la situation de l'élève.

Si la demande concerne un élève de maternelle : je m'engage à assurer (ou à faire assurer par un adulte désigné) sa surveillance, à l'aller et au retour, entre le domicile et l'autocar.

Date :

*J'ai lu et j'accepte le règlement du transport scolaire régional et les conditions générales de vente et d'utilisation des cartes liO sans contact et PASTEL, consultables sur [lio-occitanie.fr](http://lio-occitanie.fr).*

Signature du représentant légal (obligatoire) :

Signature de l'élève (si en capacité de signer) :

### NE PAS COMPLETER - Réserve à l'administration

N° de dossier : .....

Date de réception de la demande :            Date d'instruction :

Instructeur/gestionnaire : .....

Réseau + numéro de circuit : .....

Montant à régler :  0€     10€     25€     195€     Autre montant : .....

Payé le :            Mode et référence paiement : .....

Accepté     Rejeté

### Les informations règlementaires sont consultables sur le site [lio-occitanie.fr](http://lio-occitanie.fr)

Ce formulaire d'inscription est en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016. Le responsable du traitement de ces données à caractère personnel est la Région Occitanie. Leur collecte et leur traitement informatique ont pour finalité l'instruction des demandes d'inscription au service de transport scolaire et la gestion du service mis en oeuvre le cas échéant. Les données nécessaires à l'acheminement de l'élève sont susceptibles d'être communiquées, afin d'en permettre l'organisation et le contrôle, à l'établissement scolaire, au transporteur et à l'organisateur final le cas échéant (autorité organisatrice de la mobilité, autorité organisatrice de second rang), et la commune de domicile. Pour prendre connaissance des informations relatives au traitement de vos données personnelles ainsi que de vos droits, veuillez consulter le lien suivant [www.lio-occitanie.fr/rgpd-inscription-scolaire](http://www.lio-occitanie.fr/rgpd-inscription-scolaire).

**NOTICE EXPLICATIVE A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE COMPLETER LE FORMULAIRE**

## 1 CONDITIONS D'INSCRIPTION :

L'inscription est obligatoire chaque année.

Elle doit se faire en ligne sur le site [lio-occitanie.fr](http://lio-occitanie.fr), rubrique transport scolaire.

Ce formulaire papier ne doit être utilisé qu'en cas d'impossibilité d'accès au site d'inscription en ligne.

**Certains élèves ne sont pas concernés par cette inscription :** vérifier sur le site [lio-occitanie.fr](http://lio-occitanie.fr) (rubrique transport scolaire) si l'adresse du domicile et de l'établissement permettent une inscription auprès de la Région.

**Les élèves en études supérieures (BTS ou autres formations) et les apprentis ne sont pas concernés par cette inscription.** Ils doivent se pré-inscrire auprès du service des mobilités en payant un tarif commercial.

**Attention :**

- Le dossier doit être complet (pièces justificatives + signature).
- Toute fausse déclaration entraînera la suppression immédiate du transport, sans dédommagement.

## 2 CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE LA GRATUITÉ :

- Habiter en Occitanie
- Respecter le critère de distance entre le domicile et l'établissement scolaire
- Etre scolarisé de la petite section de maternelle à la terminale dans l'établissement de secteur
- Utiliser le transport régulièrement.

Consulter toutes les conditions pour être ayant-droit sur le site [lio-occitanie.fr](http://lio-occitanie.fr) (rubrique transport scolaire).

Si l'élève ne respecte pas une des conditions du règlement (non ayant droit) : il peut faire une demande d'abonnement scolaire en payant un droit d'accès. Le traitement de la demande ne sera pas prioritaire.

## 3 DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31 JUILLET 2026

Après cette date :

- Frais de retard de 25€ (sauf dérogation justifiée par une affectation tardive ou un déménagement de l'élève).
- Traitement du dossier non garanti pour la rentrée.

## 4 TARIFS ET LES MODALITÉS DE PAIEMENT

	Inscription avant le 31/07/2026	Inscription après le 31/07/2026
Elèves ayant droit au transport scolaire	Gratuité pour l'élève	Participation forfaitaire pour inscription tardive : <b>25€</b>
Elèves non ayant droit au transport scolaire	<b>195€</b> sous réserve de places disponibles	<b>195€</b> sous réserve de places disponibles

Après validation du dossier, vous recevrez un mail ou courrier avec les modalités de paiement si vous êtes concernés.

Conditions d'annulation / remboursement :

**Possible avant le 30 septembre** (pour les inscriptions validées avant la rentrée) ou sous 1 mois (pour les inscriptions en cours d'année).

Envoyez un courrier expliquant votre demande et la carte de transport (si reçue au format papier).

## 5 RÉCEPTION DE LA CARTE

Après validation du dossier :

- Première demande : la carte sera envoyée au domicile.
- Renouvellement pour une carte papier : la carte sera envoyée au domicile.
- Renouvellement pour une carte sans contact : le nouvel abonnement sera chargé sur la carte.

L'inscription au transport scolaire engage l'élève pour la totalité de l'année scolaire. L'inscription d'un élève non suivie d'une fréquentation régulière fera l'objet d'une radiation sans préavis.

Les demandes d'annulation de titre ouvrant droit à remboursement intégral de la participation familiale seront recevables uniquement par courrier motivé adressé au Service Régional des Mobilités et contre remise du titre de transport original (en cas de titre au format papier) : avant le 30 septembre pour toute inscription validée avant la rentrée scolaire ou dans un délai d'un mois suivant l'envoi du titre pour toute inscription effectuée en cours d'année.

## 6 NOS COORDONNÉES

[lio-occitanie.fr](http://lio-occitanie.fr) / Rubrique contacts et aide pour nous contacter

[lio-occitanie.fr/transport-scolaire](http://lio-occitanie.fr/transport-scolaire) pour retrouver toutes les informations utiles

**0 806 800 350** Service gratuit + prix appel